

Présentation du travail sur la base de données « œuvres disparues »
Association des conservateurs des musées / DRAC
Dans le cadre de « Guerres & Paix »

4 octobre 2016, 14h-17h

DRAC Hauts-de-France
3 rue du Lombard
59041 Lille Cedex

Contexte : l'association des conservateurs des musées des Hauts de France travaille à l'enrichissement de la base de données des collections régionales présente sur son site www.musenor.com/lescollections.

Par une entrée spécifique, l'internaute pourrait avoir accès aux descriptions (textes, photographies le cas échéant), des œuvres disparues dans les musées de la région (par faits de guerre, vols...). Il s'agira de délivrer une information destinée à tous les publics, en particulier aux professionnels du monde de l'art. Cette mise en ligne est destinée ensuite à faciliter le travail des musées lorsqu'ils déposeront plainte pour ces disparitions, notamment lorsqu'ils demanderont le cas échéant l'inscription des œuvres sur les bases Interpol et Treima.

Pour aider les conservatrices responsables du programme (Célia Fleury, responsable du développement des musées thématiques du département du Nord ; Blanche Bardon, directrice du musée Henri Boez de Maubeuge ; Anne Labourdette, directrice du musée de la Chartreuse de Douai) à mettre en ligne cette information, l'association des conservateurs a missionné un stagiaire à cette fin, Camille Noé Marcoux, qui y a travaillé du 2 mai au 31 août 2016.

La demi-journée du 4 octobre vise donc à présenter ce projet et le travail du stagiaire aux professionnels des musées présents. De ce fait, il est apparu utile aux conservatrices de bénéficier d'un rappel, éclairage et des conseils d'un avocat spécialisé dans le droit du patrimoine culturel tout au long de cette demi-journée.

Publics concernés : les conservateurs, directeurs, régisseurs, chargés de numérisation et/ou de récolement des collections régionales, les salariés de l'association des conservateurs, les membres de la DRAC (conseillère pour les musées). L'idée étant que tous puissent intervenir et poser des questions d'ordre juridique et/ou de méthodologie.

Introduction

- **14h00 :** Blanche Bardon, Célia Fleury et Anne Labourdette : présentation du contexte de cette demi-journée, présentation de Maître Anne-Sophie Nardon, puis de Camille Noé Marcoux.

I – Aspects juridiques

- **14h05-14h45 :** Maître Anne-Sophie Nardon, Avocat à la Cour, Présidente de la Commission Droit de l'Art de l'ACE (cabinet BORGHESE Associés, Paris) :

-présentation de la convention sur le développement du mécénat culturel, entre le ministère de la Culture et de la Communication et le Conseil national des barreaux.
-statut juridique des œuvres non retrouvées lors du récolement décennal d'un musée de France (en particulier : statut des œuvres disparues au cours des deux guerres mondiales dans les musées de la région Hauts-de-France) ;
-nécessité du dépôt de plainte et manière de procéder pour ce faire ;
-sur quelle base juridique asseoir une éventuelle demande en restitution et comment procéder le cas échéant.

- **14h45-15h00** : questions.
- **15h00-15h15** : Maître Anne-Sophie Nardon : les musées et la question de la provenance des collections qu'ils conservent (œuvres spoliées pendant la seconde guerre mondiale, acquises pendant ou après cette dernière ; éventuellement, question des œuvres de provenance extra-européenne).
- **15h15-15h20** : questions et/ou pause.

II – Le travail scientifique sur les œuvres disparues

- **15h20-16h00** : Camille Noé Marcoux : l'apport du travail mené par l'association des conservateurs des musées des Hauts-de-France dans la constitution d'un premier inventaire d'œuvres disparues dans les musées de la région durant les deux Guerres mondiales ; présentation du travail mené en collaboration avec 12 musées ; florilège de quelques œuvres remarquables.
- **16h00-16h05** : questions.

III – Retours d'expériences

- **16h05-16h20** : Véronique Beinaert-Mary, directrice du Forum antique de Bavay : restitution d'une statuette en bronze au musée de la Chartreuse de Douai ; restitution d'un ensemble d'antiquités tunisiennes laissé devant le musée.
- **16h20-16h30** : Blanche Bardon : le cas du musée de Maubeuge, comment documenter une collection détruite ?
- **16h30-16h50** : Hervé Cabezas, conservateur du musée Antoine Lécuyer, Saint-Quentin : le cas du musée Antoine Lécuyer pendant la première guerre mondiale.

Conclusion

- **16h50-17h00** : Anne-Sophie Berger (webmestre du site museenor.com) : fonctionnement de la base sur museenor.com et liens avec Joconde.